



# Parcours Juriste des collectivités territoriales

Master Droit public



**Composante**  
UFR Droit,  
Sciences  
Économique et  
Politique



**Langue(s)  
d'enseignement**  
Français

## Présentation

Le parcours Master Juriste des Collectivités Territoriales appartient à la mention droit public qui comprend 4 autres parcours (DRHFP, Droit du Sport / PJS, PDFL et EUROPA MASTER) avec un recrutement qui lui est propre.

Il est ouvert aux étudiants ayant, à terme, le projet d'occuper des postes à responsabilités au sein d'une structure privée ou publique, déconcentrée ou décentralisée.

## Objectifs

Master 1:

Une formation de haut niveau pour être capable de:

- \* Manipuler les outils fondamentaux nécessaires à des professions du secteur juridique
- \* Développer les facultés d'analyse et de synthèse
- \* Identifier la documentation nécessaire à la recherche

Master 2 :

Les objectifs sont de former des juristes immédiatement opérationnels dans des services juridiques appliquant le droit public et capables d'occuper des fonctions de direction au sein de ces services. Il s'agit donc d'acquérir un socle de connaissance mais aussi une maîtrise des procédures, une

capacité d'analyse et de synthèse, et une vision globale des enjeux.

**Capacité d'accueil globale : 24 étudiants**

## Compétences acquises

Les diplômés se caractérisent par la détention de compétences générales d'encadrement : maîtrise des fondements juridiques et des évolutions du droit des collectivités territoriales ; capacité de résolution d'un problème juridique complexe ; capacité de direction, de travail en équipe, de pédagogie.

Les compétences acquises à l'issue du Master 2 sont les suivantes :

- \* rédaction d'actes administratifs unilatéraux et de contrats administratifs ;
- \* rédaction de contrats de droit privé ;
- \* passation de contrat de commande publique (définition des besoins, rédaction d'un appel d'offre, suivi des procédures...);
- \* conseil juridique et assistance aux élus locaux et aux administrés ;
- \* contrôle de légalité ;
- \* instruction de toute demande des administrés (instruction de permis de construire...);
- \* sécurisation juridique des activités d'une collectivité publique (assurance, responsabilité) ;
- \* défense de la collectivité publique dans les procédures contentieuses ;



- \* définition et conduite d'un projet de développement local ;
- \* gestion du personnel d'une collectivité publique ;
- \* gestion d'un budget d'une collectivité publique ;
- \* gestion du domaine d'une collectivité publique.

---

## Les + de la formation

La ligne pédagogique choisie en M2 JCT amène les diplômés à occuper très rapidement, voire immédiatement, des postes à responsabilité (DGS). L'équipe pédagogique est constituée, à très grande majorité, de praticiens, ce qui permet une opérabilité immédiate des diplômés, opérabilité déjà assurée par la formation en alternance. En témoigne un taux de placement de 100% dans le mois qui suit l'obtention du diplôme. En outre, un réseau de diplômés de près de 25 ans offre un très important maillage territorial.

Pour le M1 JCT, Il y a un cycle de conférences prévu pour faire intervenir des praticiens, afin de donner une dimension plus opérationnelle dès la première année du Master Juriste des collectivités territoriales.

Le stage possible en M1 permet à l'étudiant de s'immerger dans l'univers professionnel visé et de tisser du lien avec des acteurs de terrain.

Un magistère Métiers du droit public (DU) proposé dès la L3 droit pour développer des connaissances et des compétences utiles dans les métiers du droit public.

## Organisation

---

### Contrôle des connaissances

Master 1:

Une session unique

Règles de validation / compensation: compensation entre UE, matières UE et semestres.

Master 2:

Une session unique

Règles de validation / compensation: compensation entre UE, matières UE et semestres.

Pas de redoublement de droit.

---

## Informations pour les étudiants à statuts particuliers

### Précisions pour M1

I Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Deux absences injustifiées par matière et par semestre font perdre le bénéfice du contrôle continu. Le candidat sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

I Régimes spéciaux:

### 1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

**En M1** : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.



Bénéficient de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité .

Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

## 2 – Régime Erasmus

**En M1** : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

---

## Ouvert en alternance

Alternance seulement en MASTER 2.

La formation durant l'année de M2 JCT se déroule en alternance, soit par contrat d'apprentissage, soit par contrat de professionnalisation, au sein d'une structure publique ou d'un acteur privé.

---

## Stages

**Stage** : Possible

**Durée du stage** : En M1: minimum deux semaines

**Stage à l'étranger** : Possible

**Durée du stage à l'étranger** : En M1: minimum deux semaines

Stage en MASTER 1.

Pour les étudiants qui suivent également le Magistère Métiers du Droit Public (DU), le stage est obligatoire au semestre 1 ou au semestre 2.

---

## Admission

---

### Conditions d'accès

Master 1 : avoir validé une licence de droit public ou licence mixte avec choix des options en droit public, mais une sélection de licenciés en droit privé est possible en cas de motivation particulière.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.



Master 2 : sont admis de droit les étudiants ayant obtenu leur première année de Master 1 JCT.

En cas de places vacantes en Master 2, un recrutement complémentaire est mis en place à des diplômés d'autres Masters 1 ou Masters 2.

---

## Modalités de candidatures

Master 1: Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster* et entretien. Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de M. Philippe JUEN ([✉ Philippe.Juen@u-bourgogne.fr](mailto:Philippe.Juen@u-bourgogne.fr)).

Pièces à fournir dans le cadre de la candidature : CV, Lettre de Motivation, Relevés de Notes et pièces complémentaires ( questionnaires, documents complémentaires figurant sur plateforme *MonMaster*). Coursus de licence, résultats académiques, motivation adéquation projet professionnel.

Master 2 : En cas de places vacantes, dossiers de candidature sur la plateforme *ecandidat* et entretien. Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de M. Philippe JUEN.

---

## Attendus / Pré-requis

Master 1 JCT :

Les attendus suite à l'obtention de la licence sont :

Comprendre, analyser et synthétiser un texte, avoir un bon niveau en langues étrangères, maîtriser le français, avoir une culture générale solide, être autonome.

Les pré-requis sont :

Posséder des connaissances en droit public (droit constitutionnel, droit administratif et droit de la décentralisation)

Comprendre et analyser un problème juridique

Disposer des prérequis en contentieux administratif

Capacité à mobiliser ces connaissances dans le cadre d'une problématique théorique ou pratique.

Master 2 JCT : les pré-requis sont la connaissance des fondamentaux du droit publics (droit constitutionnel, droit administratif et droit de la décentralisation) et la capacité à mobiliser ces connaissances dans le cadre d'une problématique théorique ou pratique.

Les critères principaux de sélection sont le niveau juridique générale (les notes obtenues), la réalisation de stages dans le domaine, la motivation, la connaissance du milieu des acteurs locaux et le savoir-être.

---

## Et après

---

### Poursuite d'études

Pour le Master 1 : Master 2 JCT

---

### Passerelles et réorientation

Pour la Master 1 JCT, le changement de parcours dans la mention Droit Public suppose une entente entre les directeurs de Masters 2.

Le Master 2 JCT est à vocation principalement professionnelle mais il est possible de poursuivre ses études en thèse ou de compléter ce master 2 par d'autres Masters (Smart City, Finances locales, etc.).

---

### Débouchés professionnels

Après le M2 JCT, les débouchés principaux sont Directeur Général des Services, Responsable de services juridiques, Chargé de mission, Juriste, Attaché territorial, Rédacteur territorial, Attaché d'administration, Administrateur, Directeur de cabinet, Attaché parlementaire, Avocat, Collaborateur, Consultant en cabinet d'avocat, Juriste en centre hospitalier, Juriste d'entreprise (sociétés de conseil, sociétés déléгатrices de service public etc.

Si une majorité de diplômés exerce en collectivités territoriales, d'autres ont privilégié les services déconcentrés



de l'Etat, le secteur hospitalier ou le secteur privé (cabinet d'avocat ou de conseil).

## Infos pratiques

---

### Contacts

#### Responsable de formation 2e année

Philippe JUEN

✉ [philippe.juen@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.juen@u-bourgogne.fr)

#### Secrétariat pédagogique 2e année

Elodie VASSEUR

✉ [elodie.vasseur@u-bourgogne.fr](mailto:elodie.vasseur@u-bourgogne.fr)

#### Responsable de formation 1re année

Mireille MONNIER

☎ 03.80.39.54.90

✉ [Mireille.Monnier@u-bourgogne.fr](mailto:Mireille.Monnier@u-bourgogne.fr)

#### Secrétariat pédagogique 1re année


Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ [lucie.javaux@u-bourgogne.fr](mailto:lucie.javaux@u-bourgogne.fr)

---

## Campus

 Campus de Dijon



# Programme

## Master 1

### Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Droit des collectivités territoriales approfondi CM	CM		33h				
Droit des collectivités territoriales approfondi TD	TD			15h			
Relations administration / administrés CM	CM		33h				
Relations administration / administrés TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Politiques publiques locales 1	CM		30h				
Politiques publiques locales 2	CM		20h				
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE						4
Droit international public approfondi	CM		33h				
Territoires et action de l'Union Européenne	CM		30h				
UE4 Compétences transverses et professionnalisation	UE						4
Théorie et pratiques professionnelles des personnes publiques locales (suivi obligatoire)	CM		14h				
Une matière obligatoire au choix entre	Choix						
UNE LANGUE LV1 S1	Choix						
Anglais LV1 S1	Matière			15h			
Espagnol LV1 S1	Matière			15h			
Allemand LV1 S1	Matière			15h			
STAGE - deux semaines minimum - S1	Stage						
UE5 Option - 1 choix	UE						4
Garanties constitutionnelles des droits fondamentaux	CM						
Droit privé immobilier	CM						

### Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10
Droit public des biens CM	CM		33h				
Droit public des biens TD	TD			15h			
Droit public des contrats CM	CM		33h				
Droit public des contrats TD	TD			15h			
UE2 Connaissances complémentaires	UE						8
Droit de l'urbanisme	Matière		33h				





Police de l'environnement	CM	20h	
UE3 Connaissances additionnelles - 1 choix	UE		4
Droit de la fonction publique	CM	30h	
Gouvernance de l'action publique	CM	30h	
UE4 Compétences transverses et professionnalisation	UE		4
Théorie et pratiques professionnelles des personnes publiques locales (suivi obligatoire)	CM	14h	
Une matière obligatoire au choix entre	Matière		
UNE LANGUE LV1 S2	Choix		
Anglais LV1 S2	TD	15h	
Espagnol LV1 S2	TD	15h	
Allemand LV1 S2	TD	15h	
STAGE - deux semaines minimum - S2	Stage		
UE5 Option - 1 choix	UE		4
Matière non choisie dans l'UE3	Matière		
Droits et libertés de la personne humaine	CM		

## Master 2

### Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaître le cadre institutionnel local	UE						
Droit des collectivités territoriales et de l'intercommunalité	Matière		14h				3
Responsabilité pénale des autorités locales	Matière		14h				3
Le fonctionnement des assemblées délibérantes	Matière		3,5h				0
Les relations entre les agents administratifs et les élus locaux	Matière		14h				0
La prise de fonctions d'un Directeur général des services (DGS)	Matière		7h				
UE2 Administrer une structure territoriale	UE						
Droit de la fonction publique territoriale	Matière		14h				2
Stratégie budgétaire et financière des collectivités territoriales	Matière		24h				2
Contentieux des collectivités territoriales	Matière		14h				2
Fonction publique territoriale: Etudes de cas	Matière		7h				
Droit constitutionnel des collectivités territoriales	Matière		7h				
La médiation en droit des collectivités territoriales	Matière		3,5h				
Assurances et responsabilité des collectivités	Matière		3,5h				
La gestion des données numériques au sein des collectivités publiques	Matière		3,5h				
Juriste en centre hospitalier	Matière		7h				
Construction d'un budget, évaluation financière et planification des investissements	Matière		7h				
UE3 Manier l'outil réglementaire au service des acteurs publics territoriaux	UE						



Police municipale	Matière	17,5h	2
Droit de l'urbanisme	Matière	31,5h	2
Droit de l'environnement	Matière	21h	2
La mise en œuvre de la police administrative au niveau local	Matière	7h	0
L'élaboration d'un plan local d'urbanisme	Matière	7h	0
UE4 Maîtriser l'outil contractuel au service des acteurs publics territoriaux	UE		
Marchés publics et Délégation de service public	Matière	35h	6
La négociation dans la commande publique, Les leviers de la fonction achat et Le plan d'actions Achat	Matière	21h	0
L'exécution des contrats publics	Matière	7h	0
Outils du développement économique territorial	Matière	14h	0
La coopération contractuelle entre personnes publiques	Matière	3,5h	0
UE5 Utiliser les outils du développement économique des territoires	UE		
Droit public immobilier et gestion patrimoniale	Matière	14h	6
Les « satellites » économiques des collectivités territoriales : cadre théorique	Matière	14h	0
La conduite de projet	Matière	7h	0
L'intervention économique régionale	Matière	3h	0

## Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1	UE						
Projet tutoré	Matière		99h				15
Préparation aux concours administratifs	Matière		17,5h				0
UE2 Rapport d'activité professionnelle	UE						15
Selon la nature du contrat d'apprentissage	Matière						15